

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES – SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES N° 1/2017

Lycée Jessé de Forest – Avesnes sur Helpe

A – Objet, Procédure et forme du contrat

Accord-cadre passé en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics et selon la procédure adaptée de l'article 28 du CMP

B - Identification de l'acheteur

Lycée Jessé de Forest – 15 avenue du Pont Rouge – BP 215 – 59363 AVESNES SUR HELPE
Tel : 03.27.56.10.35 courriel : intendant.0590018z@ac-lille.fr

Nom, prénom, qualité du signataire du marché : le Proviseur du lycée – Michel SCHUERMANS

Le signataire est le représentant de l'établissement, compétent pour signer l'accord-cadre par délibération du Conseil d'Administration en date du 26 juin 2017.

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics : Lycée Jessé de Forest - Service de Gestion – Mme LEBRETON – lebretoncathy@ymail.com par courriel uniquement.
- Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire : l'Agent comptable du Lycée Jessé de Forest d'Avesnes sur Helpe

C – Délai de paiement

Le délai maximum de paiement, sur lequel l'acheteur s'engage, est de 30 jours. En cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires est calculé en référence aux taux d'intérêt directeurs de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur à la date de laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, majorés de 8 (cf. l'article 98 du CMP et le décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique).

D - Engagement du candidat

D1 - Nom, prénom et qualité du signataire :

- agissant pour le compte de la société - *Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIRET, registre du commerce ou des métiers, référence de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément à un ordre professionnel s'il y a lieu :*

- agissant pour mon propre compte - *Indiquer le nom, l'adresse, références professionnelles :*

D2 - Engagement du candidat

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du cahier des charges :

- Je m'engage, conformément aux dits documents, à présenter lors de chaque consultation pour un marché subséquent, une offre au moins aussi avantageuse, en termes de prix, de délais et de qualité que ma présente offre qualitative ci après pour :

- Lot 1** : transport en France de faible amplitude horaire
- Lot 2** : Sorties pédagogiques à la journée
- Lot 3** : Séjour en France
- Lot 4** : Séjour à l'étranger

Cette offre est développée dans les devis joints au présent acte : les devis détaillés des prestations portant sur les études de cas, le mémoire technique, le délai dans lequel le candidat s'engage à établir les devis et à répondre aux invitations à négocier.

- Je m'engage à justifier par écrit, en cas d'absence de réponse, de mon impossibilité de répondre.

D3 - Compte à créditer - Joindre un relevé d'identité bancaire au format SEPA

Numéro :

Banque :

D4 - Durée de validité de l'offre

Le présent engagement me lie pour la durée de validité de l'offre indiquée dans le règlement de la consultation.

À, le

Le (ou les) candidat(s) :
(représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

E. Décision de l'acheteur

La présente proposition concernant le(s) lot(s)/...../...../ est acceptée conformément aux informations portées dans les documents remis par le candidat, et validant son acceptation comme titulaire de l'accord cadre 1/2017.

Le présent acte d'engagement est constitué de :

- Agréments et habilitations professionnels (OUI/NON)
- Mémoire Technique (OUI/NON)
- Bordereau des prestations (devis détaillé) pour les cas présentés pour chaque lot :
- **Lot 1** : Transport en France de faible amplitude horaire (OUI/NON)
- **Lot 2** : Prestation de service : Sorties pédagogiques à la journée (OUI/NON)
- **Lot 3** : Prestation de service : séjour en France (OUI/NON)
- **Lot 4** : Prestation de service : Séjour à l'étranger (OUI/NON)
- « Accord-cadre multi attributaires de prestations de service – Sorties et Voyages scolaires », valant CCAP et CCAT (OUI/NON)

En l'absence, dans les 15 jours de la signature du présent acte des documents listés à l'article 5 paragraphe B du règlement de la consultation du présent accord-cadre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'évincer le titulaire, sans aucune indemnité.

À, le

La personne responsable des marchés,

Le Proviseur du lycée,

F. Notification du marché au titulaire (date et signature originales)

La notification transforme le projet de contrat en accord-cadre et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme de l'accord-cadre à chacun des titulaires. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé.

À le

Signature du titulaire